

Quelques aspects de l'intervention gouvernementale dans la province de Québec

Roland Jouandet-Bernadat

Volume 47, numéro 2, juillet-septembre 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003931ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003931ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jouandet-Bernadat, R. (1971). Quelques aspects de l'intervention gouvernementale dans la province de Québec. *L'Actualité économique*, 47(2), 345-352. <https://doi.org/10.7202/1003931ar>

La troisième remarque à faire est que le rapport est difficilement accessible au grand public à cause de son style. Il faut remarquer qu'un des buts d'un tel rapport est de sensibiliser le public aux problèmes d'intérêt général et, par conséquent, il me paraît souhaitable que le style soit plus simple.

J'espère encore une fois que le rapport du professeur Lithwick constitue le début d'une série d'études urbaines sérieuses au Canada. S'il y a des déficiences dans le rapport, c'est sans doute attribuable à la contrainte de temps que devait respecter l'auteur.

Joseph H. CHUNG

Quelques aspects de l'intervention gouvernementale dans la province de Québec

Selon la définition des comptes nationaux¹, le secteur gouvernemental « comprend tous les ministères d'administration générale et les organismes (fédéraux · provinciaux · municipaux) qui ne sont pas de nature commerciale ». Les entreprises publiques qui exercent leurs activités en vue d'un bénéfice ne figurent donc pas dans la catégorie des gouvernements.

Nous envisagerons dans ce commentaire un certain nombre d'aspects de l'intervention gouvernementale dans la province de Québec au cours des dernières années. Nous serons ainsi amené à analyser les opérations du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, des gouvernements municipaux, des commissions scolaires ainsi que l'impact économique de ces opérations. Nous utiliserons pour mesurer cet impact le système de comptabilité économique du Québec (tableau d'input-output québécois).

Les dépenses du gouvernement fédéral

Un des traits les plus significatifs de l'évolution est la *décroissance très sensible de l'importance des dépenses du gouvernement fédéral* tout au moins en termes relatifs. Alors que ces dépenses représentent 26 p.c. du revenu personnel canadien en 1952-1953,

1. Cf. notamment B.F.S. (13,502-F), *Comptes Nationaux. Revenus et Dépenses*, 1926-1956, Imprimeur de la Reine, Ottawa, page 12.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

elles n'en représentent plus que 22 p.c. en 1971 ². Cette compression est attribuable au transfert de ressources aux gouvernements provinciaux. Elle s'applique pour une bonne part par l'évolution des dépenses militaires (42 p.c. du budget en 1952-1953, 13 p.c. du budget en 1969).

Cette évolution a favorisé le Québec dont la richesse est inférieure à la richesse moyenne canadienne. On peut à cet égard estimer ³ que le Québec recevait en 1970-1971, 38 p.c. des transferts versés par le fédéral aux provinces.

Il convient toutefois de noter que cette intervention favorable apparaît être compensée par des lacunes dans les autres types de dépenses. Une étude réalisée pour 1964-1965 ⁴ montre que l'ensemble des dépenses effectuées pour le Québec n'aurait été que de 25.5 p.c. du total.

Tableau 1
Revenu personnel et dépenses fédérales de développement
par habitant, par province

Provinces	Revenu personnel, 1964		Dépenses fédérales de développement 1964-1965	
	Dollars	Rang	Dollars	Rang
Ontario	2,153	1	98	10
Colombie-Britannique	2,118	2	114	9
Alberta	1,839	3	128	8
Saskatchewan	1,839	4	185	5
Manitoba	1,801	5	151	6
Québec	1,626	6	132	7
Nouvelle-Écosse	1,384	7	201	4
Nouveau-Brunswick	1,263	8	212	3
Île-du-Prince-Édouard	1,236	9	344	1
Terre-Neuve	1,081	10	310	2
Canada	1,849		133	

NOTE : Le revenu personnel par habitant est la moyenne des trois années de 1963 à 1965, et est indiqué par un trait sur l'année centrale 1964. Source : d'après des données du B.F.S. et des estimations du C.E.C.

2. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Contributions de l'État au développement économique du Québec*, note ronéotypée, 1971, 13 pages.

3. *Contributions de l'État...*, op. cit.

4. M.A.I., *La part du Québec dans les dépenses et les revenus du gouvernement fédéral de 1960-1961 à 1967-1968*, ronéotypé, mars 1970, 86 pages.

COMMENTAIRES

Il convient également de s'interroger sur la *nature des dépenses effectuées*. Le Conseil économique du Canada a dans cette optique⁵ cherché à mesurer l'importance des « dépenses de développement » au niveau des dix provinces. Par dépenses de développement, le Conseil économique du Canada entend « toutes les propositions de nature à accroître les disponibilités d'utilisation des ressources productives ou à en augmenter la productivité ». Ainsi définies, les dépenses représentent 35 p.c. de l'ensemble du budget fédéral. Le tableau 1 résume les conclusions de cette étude pour 1964-1965.

Le résultat le plus significatif est que les dépenses de développement ont tendance à être particulièrement fortes dans les provinces où le revenu par habitant est faible. Le Québec apparaît dans une situation peu favorable avec un revenu par habitant inférieur à la moyenne canadienne et des dépenses de développement qui n'atteignent même pas le niveau moyen national. Il faut toutefois noter que ces calculs n'ont été faits que pour une année et ne sauraient conduire à des conclusions générales.

Les dépenses du gouvernement provincial

Au cours des 20 dernières années, *l'accroissement des dépenses des gouvernements provinciaux* a accompagné la compression du niveau des dépenses fédérales. Au Québec, le coût des services rendus

Tableau 2
Mesure de l'effort fiscal des provinces

Années	Revenus bruts		Contribution fédérale incluant les transferts de pouvoirs fiscaux		Solde	
	10 provinces	Québec	10 provinces	Québec	10 provinces	Québec
1952-53	7.7	7.4	2.8	1.7	4.9	5.7
1956-57	8.8	9.1	3.3	3.2	5.5	5.9
1960-61	11.0	10.6	5.3	4.6	5.7	6.0
1964-65	14.6	17.0	6.4	8.8	8.2	8.2
1968-69	17.6	19.7	8.5	10.0	9.1	9.7
1970-71	20.0	22.4	10.2	12.8	9.8	9.6

Unité de mesure : p.c. du revenu personnel canadien et québécois
SOURCE : Ministère des Affaires intergouvernementales, op. cit.

5. Cinquième exposé annuel, page 163 et suivante.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

par le gouvernement provincial qui était en 1952-1953 de 8 p.c. du revenu personnel atteignait 23.7 p.c. en 1970-1971. Dans l'ensemble des gouvernements provinciaux canadiens, le pourcentage est passé de 7.4 à 21. L'éducation, la santé, le bien-être, sont les principaux responsables de cet état de choses. Leur part dans le budget provincial est passé de 40 à 67 p.c. au cours de la période envisagée.

Cette évolution a été rendue possible à la fois par la contribution du gouvernement fédéral (transfert de pouvoirs fiscaux et transferts financiers) et par l'effort fiscal au niveau provincial. Le tableau 2 résume l'importance de ces deux sources pour le Québec ainsi que pour l'ensemble des provinces.

En définitive, le Québec dépense plus que les autres provinces à la fois par habitant et par dollar de revenu personnel. En 1970-1971, le budget du Québec représente 23.7 p.c. du revenu personnel alors que ce rapport est de 21 p.c. pour l'ensemble des provinces.

Il est important de s'interroger sur la *nature de ces dépenses*. Les travaux réalisés à l'Office de planification et de développement du Québec en vue de l'implantation du P.P.B.S. dans les ministères québécois peuvent apporter quelques éléments d'information. Ces travaux permettent plus particulièrement de réaliser une classification

Tableau 3
Structure des dépenses nettes du gouvernement du Québec
sur 4 ans (1967-1968 à 1970-1971)
(en millions de dollars)

Catégories	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	Pourcentage moyen
Mission gouvernementale et administrative	430.9 17.3%	510.3 18.3%	573.9 18.1%	657.4 17.8%	17.9%
Mission économique	460.0 18.4%	489.8 17.6%	540.6 17.1%	592.6 16.2%	17.1%
Mission sociale	932.7 37.3%	1,022.9 36.9%	1,106.4 34.8%	1,299.7 35.4%	35.9%
Mission éducative et culturelle	676.1 27.0%	756.5 27.2%	955.3 30.0%	1,126.9 30.6%	28.9%
TOTAL	2,499.7 100%	2,779.5 100%	3,176.2 100%	3,676.6 100%	

SOURCE : O.P.D.Q., décembre 1970.

fonctionnelle des activités de l'État québécois et de suivre l'évolution de cette répartition fonctionnelle (tableau 3).

La faible importance de la « mission économique », la décroissance de la part de cette fonction dans le budget, l'importance de la fonction sociale, apparaissent être les traits les plus caractéristiques de la situation. Il convient par contre de noter que l'effort du Québec par habitant en matière d'éducation a suivi une évolution semblable à celle des autres provinces.

Nous pouvons conclure : « S'il fallait résumer l'intervention étatique au niveau provincial (comme au niveau fédéral d'ailleurs), on pourrait dire que les gouvernements ont recherché en tout premier lieu la promotion de l'individu alors que l'objectif de promotion de l'activité économique est demeuré au second plan. »⁶

Les dépenses des gouvernements municipaux

Les budgets des municipalités ne représentent en 1970-1971 qu'une faible part du revenu personnel (4 p.c.). Le tableau 4 montre qu'au cours des 20 dernières années, la progression des revenus et des dépenses n'a que faiblement dépassé la progression du revenu per-

Tableau 4
Budgets des municipalités du Québec

Revenus et dépenses	1952/ 53	1956/ 57	1960/ 61	1964/ 65	1968/ 69	1970/ 71 ¹
Revenus nets						
millions de dollars	124	167	214	381	568	678
p.c. du revenu personnel	3.0	3.1	3.2	4.2	4.0	4.0
Transferts conditionnels						
millions de dollars	4	5	25	33	34	n.d.
p.c. du revenu personnel	0.1	0.1	0.4	0.4	0.2	n.d.
Revenus bruts						
millions de dollars	128	172	239	414	602	n.d.
p.c. du revenu personnel	3.1	3.2	3.5	4.6	4.2	n.d.
Dépenses nettes						
millions de dollars	126	186	241	430	646	682
p.c. du revenu personnel	3.0	3.4	3.6	4.8	4.5	4.0

SOURCE : Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, page 12.

1. Projections.

6. Ministère des Affaires intergouvernementales, *La contribution de l'État...*, *op. cit.*, page 6.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

sonnel. La lenteur de cette évolution doit être attribuée à la structure de la taxation municipale (l'impôt foncier présente une faible élasticité par rapport au revenu) et au comportement des niveaux supérieurs de gouvernements dans le domaine de la redistribution des ressources.

Les dépenses des commissions scolaires

Le tableau 5 résume l'accroissement très important des revenus et des dépenses des commissions scolaires québécoises au cours de la période 1952-1961. Nous n'avons pu disposer de chiffres relatifs aux dernières années.

Impact économique des dépenses gouvernementales

Les tableaux ci-joints résument les principales conclusions qu'il a été possible de tirer d'une question posée au système de comptabilité économique du Québec ⁷.

Cette question visait à déterminer *l'impact sur l'économie québécoise de l'activité des divers niveaux de gouvernement en 1961.*

Le système de comptabilité économique du Québec permet à cet égard de distinguer cinq niveaux.

Tableau 5
Budgets des commissions scolaires du Québec

Revenus et dépenses	1952/53	1956/57	1960/61
Revenus nets			
millions de dollars	78	117	215
p.c. du revenu personnel	1.9	2.1	3.2
Transferts conditionnels			
millions de dollars	28	54	98
p.c. du revenu personnel	0.7	1.0	1.4
Revenus bruts			
millions de dollars	106	171	313
p.c. du revenu personnel	2.6	3.2	4.6
Dépenses nettes			
millions de dollars	100	148	260
p.c. du revenu personnel	2.4	2.7	3.8

SOURCE : Ministère des Affaires intergouvernementales, *op. cit.*, page 13.

7. Cette question faisait partie d'un programme de recherches réalisé au sein de l'O.P.D.Q.

COMMENTAIRES

- 1) Gouvernement du Canada
- 2) Gouvernement du Québec
- 3) Municipalités
- 4) Institutions d'éducation
- 5) Hôpitaux

Les réponses distinguent l'impact *direct* (il s'agit par exemple des emplois créés directement par l'activité administrative ou des salaires versés) et l'impact *indirect* (lié aux achats réalisés par les gouvernements aux divers secteurs productifs).

Les tableaux 6 et 7 résument l'impact des activités gouvernementales sur l'emploi en distinguant l'impact des dépenses courantes et l'impact des dépenses en capital.

Tableau 6
Impact de l'activité gouvernementale sur l'emploi, 1961
(dépenses courantes)

Emplois	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Somme
Emplois directs :						
masculin	19,764	19,913	31,743	26,970	13,980	112,370
féminin	7,480	8,000	2,004	45,627	42,245	105,356
Somme :	27,244	27,913	33,747	72,597	56,225	217,726
Emplois directs et indirects :						
masculin	25,327	26,909	37,504	35,028	18,277	143,045
féminin	8,486	10,810	4,302	48,642	43,818	116,058
Somme :	33,813	37,720	41,805	83,669	62,095	259,103

Unité : homme-année.

Tableau 7
Impact de l'activité gouvernementale sur l'emploi, 1961
(formation brute de capital fixe)

Emplois	(1)	(2)	(3-4-5)	Somme
Emplois directs et indirects :				
masculin	34,356	10,209	15,725	60,290
féminin	3,237	542	956	4,735
Somme :	37,593	10,751	16,681	65,025

Unité : homme-année.

Pour fixer les idées sur un ordre de grandeur, nous pouvons noter par exemple que les divers niveaux de gouvernement ont créé en 1961 directement ou indirectement 324,000 emplois en termes d'hommes-année. Pour cette même année 1961, le système de comptabilité économique du Québec indique que le nombre d'emplois dans l'économie québécoise (nombre d'hommes-année) est de 1,187,000. Par leurs effets directs et indirects, les administrations auraient donc créé 27.3 p.c. des emplois québécois.

Il convient de noter que ce chiffre ne tient pas compte des *effets induits* des dépenses gouvernementales c'est-à-dire des effets qui tiennent compte des réactions des secteurs de la demande finale, des ménages notamment. Ainsi, les revenus versés par les gouvernements et perçus par les ménages sont générateurs d'emplois. Mais le tableau québécois ne permet pas dans sa formulation présente de mesurer l'importance des effets induits.

Il convient également de noter que la précision des résultats sera beaucoup plus satisfaisante lorsque le Bureau de la Statistique du Québec aura complété le tableau d'input-output québécois pour l'année 1966.

Roland JOUANDET-BERNADAT

L'Etat et la prise des décisions * La lecture de ce huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada est réjouissante. Rédigé dans un style correct, simple, à l'exception de certaines expressions ou certains termes qui « sentent le bilinguisme », il porte sur un problème de grande envergure, soit la prise des décisions dans le secteur public, et dont l'importance n'a d'égale que le retard qu'on a mis à s'en préoccuper. On ne peut guère blâmer le Conseil pour ce retard puisque la systématisation efficace de la prise des décisions est relativement récente même si des tentatives dans ce sens remontent déjà à plusieurs années. Le développement prodigieux des ordinateurs a permis de rendre opérationnels, au moins dans une certaine mesure, les concepts reliés à la

* Conseil économique du Canada, *L'Etat et la prise des décisions. Application aux politiques de développement des ressources humaines*, huitième exposé annuel, Ottawa, 1971.